

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande-  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.*

Proclamation  
du 12 janvier  
prorogeant le  
Parlement au  
24 février.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et se tenir le quinzième jour du mois de janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le neuvième jour de décembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au quinzième jour de janvier courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre Township de *Kingston* : Maintenant sachez que, pour diverses causes et considérations et pour le plus grand bénéfice et avantage de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, samedi le vingt-quatrième jour de février prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—Et n'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre fidèle et bien-aimé le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Ile du *Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, en notre Province du *Canada*, ce douzième jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-quarante-quatre, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FONTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
Canada. } C. T. METCALFE.

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, etc. etc. etc.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée

Proclamation  
du 23 février  
prorogeant le  
Parlement au  
4 avril